

Published on *Lab Périurbain* (<http://periurbain.cget.gouv.fr>)

Accueil > Energie des Mornantais



acteur-69-3

Personne référente:

Renaud PFEFFER, Maire

Adresse site web:

<http://www.ville-mornant.fr>

Adresse Email:

cworkingpaysmornantais@gmail.com

Téléphone du référent:

0478449774

document_ressource:

 Achat groupé d'énergies 2016_0.doc

Domaine(s) d'action du projet:

Vivre ensemble et cohésion sociale

partenaires:

Associations

Entreprises

Autres partenaires

labels:

non

Le projet est-il multi-sites ?:

non

Les finalités du projet et ses grands objectifs. Les besoins auxquels il répond:

La Commune de Mornant, au travers de son CCAS, développe une politique novatrice de solidarité pour ses administrés. Après avoir été à l'initiative, sur le territoire, de la 1ère « mutuelle communale », la Commune s'intéresse à présent à l'énergie, poste clé dans un foyer qui pèse considérablement sur le budget des ménages. Mais au-delà de la réduction de la facture d'énergie (électricité et gaz), la Commune a recherché également qu'une pédagogie soit engagée auprès des administrés et des entreprises pour une meilleure utilisation de nos ressources. La Ville de Mornant souhaite ainsi permettre aux mornantais de mieux saisir les enjeux énergétiques, à la fois en qualité de consommateurs mais également de citoyens. L'Energie des Mornantais est un dispositif qui permet en outre de mobiliser les différents acteurs du territoire sur la transition énergétique et la diminution de la facture énergétique du territoire (communauté de communes avec le Programme d'intérêt rural, l'association HESPUL, l'ADEME...)

Description du projet:

5 piliers fondamentaux

1. Diminution du prix de l'énergie L'attention est portée sur le tarif proposé par tranche et par type de clients. Le prestataire a détaillé sa grille de tarifs et a proposé un comparatif par rapport à l'offre réglementée. La Commune a souhaité qu'une diminution de minimum 25% soit proposée aux Mornantais pour assurer une réelle baisse de leurs factures d'énergie. L'objectif a été sur ce 1er pilier de contribuer à rendre aux Mornantais du pouvoir d'achat.
2. Diminution de la consommation énergétique La Commune affiche sa volonté de participer à des actions menées en faveur des foyers. Le prestataire a donc été amené à détailler les types d'actions à mener en partenariat pour limiter la consommation énergétique et sensibiliser les ménages et les entreprises. En effet, les impératifs du développement durable et les risques du changement climatique imposent plus que jamais une meilleure maîtrise des charges d'énergie par chaque citoyen. Pour la réalisation de cet objectif, le prestataire s'est engagé à mettre en place des outils comme la création d'un portail informatisé. L'incitation à la diminution de la consommation énergétique fait l'objet d'une déclinaison technique : utilisation d'ampoules basse consommation, vérification périodique des chaudières...
3. Actions en faveur de la transition énergétique Le prestataire a précisé l'origine de l'énergie utilisée et s'est engagé sur la quote-part des énergies renouvelables. Il mettra en place des actions destinées à répondre à l'objectif de sensibilisation des administrés aux gestes éco-citoyens. Le prestataire, dans un souci de transparence, présentera trimestriellement des états statistiques permettant de suivre l'évolution du dispositif.
4. Service réactif et de proximité Le prestataire s'est engagé à répondre aux questionnements des administrés, à les aider et les soutenir dans leurs démarches. Il mettra à disposition une hotline ou un support informatique destiné à fournir les réponses nécessaires mais s'engage également à tenir des permanences et organiser en lien avec la Commune des réunions publiques. Il est demandé au prestataire de veiller à maintenir une présence physique sur la commune aux fins d'établir une

relation clientèle directe. 5. Actions sociales Pour lutter contre la précarité énergétique qui peut entraîner des conséquences graves, le prestataire est chargé d'évaluer les situations précaires et d'apporter des aides en matière de prévention et de traitement durable de ces situations. Il appliquera l'objectif de garantie de l'accès à l'énergie pour tous et veillera à apporter une réelle réflexion sur les dispositifs en matière de solidarité.

Les éléments clefs du projet:

La mise en place de nouveaux services

Le recours à de nouveaux modes de faire (nouvelles pratiques, nouveaux usages)
